



REUNION FAMILLE

EHPAD MAISON DE LA FORET

Mme HERIAUT prend la parole pour se présenter ainsi que les membres présents ce jour pour ce temps d'échange, Monsieur le DR CHOPLIN médecin coordonnateur, MME LARUE Alexandra directrice adjointe, MME BERNARD Valérie cadre de santé de l'établissement, MME EPINAT Virginie animatrice et MME ERARD en charge des affaires générales de la Direction Commune Elargie et secrétaire de séance du jour.

Ce temps d'échange est essentiel, car il permet d'informer en toute transparence sur l'organisation des établissements, les projets en cours et les perspectives à venir.

L'objectif de cette rencontre est de :

- Présenter les grands projets et travaux prévus dans les établissements.
- Exposer l'organisation de la direction commune et les missions des équipes.
- Donner un aperçu des actions qualité et des évaluations à venir.
- Créer un temps d'échanges afin de recueillir les questions, remarques et suggestions.

1. Présentation et installation de la Direction Commune Élargie

L'année en cours marque le **renforcement de la Direction Commune Élargie (DCE)**, regroupant les quatre établissements de **Coutouvre, Le Coteau (EHPAD et le FOYER Résidence), Montagny et Perreux**.

Une **présentation de l'organigramme de la DCE** est présentée par MME HERIAUT.

Les axes de travail communs portent notamment sur :

- la mise en œuvre d'une **politique de ressources humaines partagée**, incluant la **qualité de vie au travail (QVT)**, afin d'harmoniser les organisations ;
- le déploiement d'une **stratégie commune d'accompagnement des résidents**, visant une prise en charge cohérente et qualitative au sein des établissements ;
- l'**optimisation de la politique achats**, avec le recours à des **fournisseurs communs** pour l'ensemble des établissements ;
- une **politique d'admissions coordonnée**, favorisant le **partage d'informations** entre les structures.
- Mise en place d'astreinte commune sur l'ensemble des sites
- Mise en place d'un Comité de Direction (CODIR), direction, encadrants administratifs, qualiticiennes, IDEC et cadres.

Les objectifs de cette organisation sont clairs :

- Mieux coordonner nos actions,
- Mutualiser certaines ressources,
- Développer des projets communs, au service de la qualité de vie des résidents et de l'amélioration des conditions de travail des équipes.

Mme HERIAUT explique aussi assurer **par intérim jusqu'au mois de juin à minima**, la direction des EHPAD de **Neulise et de Saint-Just-la-Pendue**, à la suite du départ de leur directeur, afin de garantir la continuité de la gouvernance.

Par ailleurs, elle a été nommée **pilote du GTMS (Groupe de Travail Médico-Social) des établissements du Nord Loire**.

Cette instance permet de **renforcer la coordination entre établissements, de partager les pratiques professionnelles et de construire des actions communes** au service de la qualité de l'accompagnement sur notre territoire.

2. Organisation et coordination de la direction – Actualités de la gouvernance

La direction commune a pour vocation de garantir :

- Une **coordination optimale des pratiques professionnelles**,
- Une **organisation harmonisée** entre les établissements,
- Un **suivi attentif de la qualité des services** rendus aux résidents.

L'année à venir sera également marquée par un temps fort important : les **évaluations ESMS prévues en septembre 2026**.

Cet enjeu mobilisera l'ensemble des équipes autour de la **qualité de l'accompagnement, du respect des droits des résidents** et de l'amélioration continue de nos pratiques.

3. Projets inter-établissements (DCE)

a) Travaux du PASA – 1er étage

Le **1er étage du PASA** accueillera les **bureaux de la DCE**, comprenant **quatre bureaux et une grande salle de réunion** et de formation.

Notamment pour les formations inter DCE, rencontre du personnel et même politique de prise en charge des usagers.

Cet espace sera dédié à la **coordination des établissements**, aux échanges et aux **formations inter-DCE**, prévues l'année prochaine.

La livraison de ces locaux est programmée pour **fin juin 2026**.

b) Projet de blanchisserie commune aux établissements

Une **blanchisserie mutualisée** sera implantée dans les locaux de l'EHPAD du Coteau pour l'ensemble des quatre établissements. Implantation au niveau de l'ancien garage.

Sa mise en service est prévue au **1er janvier 2027**.

Ce projet s'inscrit dans une logique de **coopération, d'optimisation des ressources et de pérennisation des organisations**, tout en garantissant la continuité et la qualité du service rendu aux résidents.

4. Point d'avancement de la future Unité de Vie Protégée (UVP)

Le projet d'**UVP** avance très positivement depuis l'arrivée de MME HERIAUT soutenu par les autorités de tutelle et les élus locaux.

Le permis de construire sera déposé la semaine prochaine. Ce projet devrait se terminer le 01 juin 2028 il comprendra 12 places et augmentera la capacité d'accueil de l'établissement.

Il répond aux **besoins spécifiques de certains résidents**, tout en renforçant la **sécurité, la dignité et**

l'autonomie de chacun.

5. Évaluations des établissements – échéance septembre 2026

Les **évaluations ESMS**, prévues en septembre 2026, constituent une **évaluation externe de la qualité des établissements**. Les dates prévues pour Perreux seront le 21-22-23 septembre 2026.

Cette évaluation repose sur **18 critères impératifs** définis par le référentiel national. Elle sera réalisée par **deux évaluateurs externes**, pour un coût global d'environ **18 000 €**.

Dans le cadre de cette démarche :

- **8 résidents** seront sélectionnés pour participer au dispositif d'évaluation ;
- parmi eux, **4 seront auditionnés** directement par les experts visiteurs ;
- les membres du **Conseil de la Vie Sociale** seront également rencontrés ;
- différents professionnels de l'établissement seront auditionnés afin de permettre une analyse globale du fonctionnement et des pratiques.

Ces échanges visent à recueillir des points de vue complémentaires afin d'apprécier la qualité réelle de l'accompagnement proposé aux résidents.

Elles porteront notamment sur :

- Les **pratiques professionnelles** de l'ensemble des équipes,
- Le **respect des droits et de la dignité des résidents**,
- La **sécurité et le bien-être au quotidien**,
- La **conformité aux normes et recommandations** des autorités de tutelle.

Ces évaluations sont aussi une **opportunité de valoriser le travail réalisé au quotidien** par les équipes et de mettre en lumière les bonnes pratiques.

Pour les familles, cela signifie que nous sommes engagés dans une **démarche continue d'amélioration**, afin que vos proches bénéficient d'un accompagnement **sûr, respectueux et adapté à leurs besoins**.

Des résidents seront auditionnés, ainsi que des membres du personnel, la direction et les représentants du CVS, sur une durée de deux jours.

À l'issue de ces auditions, un rapport sera rendu, assorti d'une cotation. Certains critères seront impératifs : en cas de non-atteinte, un plan d'actions devra être élaboré et transmis aux autorités de tutelle.

6. Bilan des animations et projets à venir pour 2026 + Intervention de l'animatrice

1. Activités physiques et bien-être

- **Séances sportives avec le stagiaire BPJEPS (SAC)** – 1er trimestre 2026
Cycle de 10 séances réparties en deux groupes :
 - 5 séances avant les vacances scolaires de février pour le groupe « debout »
 - 5 séances après les vacances pour le groupe « fauteuil »

2. Nutrition et temps conviviaux

- **Petits-déjeuners « brunch »** salé et sucré – 1er semestre 2026
Organisation d'un brunch mensuel par étage, soit 5 rendez-vous au total, en collaboration avec la diététicienne.
- **« Goûter presque parfait »** – Semaine du goût (octobre)
Animation inter-établissements DCE, dont les modalités seront définies avec la diététicienne.
- **Repas thérapeutique participatif** – 2^e semestre 2026
Repas préparé par les résidents avec invitation des agents, en partenariat avec la diététicienne.

3. Projets intergénérationnels et culturels

- **Réalisation d'un film avec l'école privée** – à partir de mars
Deux groupes d'élèves interviendront :
 - CP-CE : interviews sur les métiers exercés par les résidents
 - CM : interviews sur l'école « d'autrefois »
 Les groupes seront organisés par les enseignantes afin d'alléger les journées de tournage.

4. Séjour extérieur

- **Séjour en gîte** – du 2 au 5 juin 2026
Séjour de 4 jours / 3 nuits à Saint-Germain-Lespinasse (même lieu que l'an passé), destiné à 7 à 8 résidents et encadré par 3 professionnels : une infirmière, une aide-soignante et l'animatrice.

5. Vie sociale et loisirs

- **Veillées à thème**
Thématiques définies avec les résidents (tricot, belote, discussion, etc.).
- **Sorties diverses tout au long de l'année** : vélo pousse-pousse, restaurant, concert, shopping, promenades, etc.

6. Questions diverses et temps d'échanges

Vous trouverez ci-dessous les thématiques évoquées par les familles présentes et des constats ou éléments de réponses.

Organisation quotidienne – Horaires du petit-déjeuner

Une famille a signalé que le petit-déjeuner pouvait parfois être servi tardivement.
Il a été rappelé que le service débute entre **8h00 et 8h30**, en fonction :

- du rythme des résidents,
- de leur accompagnement au lever,
- et des besoins individualisés.

L'établissement veille à concilier organisation collective et respect des habitudes de chacun.

Dispositifs de prévention des chutes – Bracelets d'alerte

Une interrogation a été formulée concernant la mise en place de bracelets individuels d'alerte chute.

Il a été précisé que ce type d'équipement représente actuellement un **coût très élevé**, ne permettant pas à l'établissement de le déployer à ce jour pour l'ensemble des résidents.

Évaluations réglementaires des établissements

Les familles ont demandé des précisions concernant les évaluations externes.

Les éléments suivants ont été apportés :

- un **rapport d'évaluation détaillé** est établi avec cotation de chaque critère et une note globale ;
- les axes d'amélioration sont formalisés ;
- en cas de non-conformité, un **plan d'action correctif** doit être engagé sous un délai d'un mois ;
- le rapport final est transmis aux autorités de tutelle (ARS et Conseil départemental) ;
- il est également communiqué en interne, aux instances et aux familles ;
- il sera consultable publiquement en ligne.

L'évaluation sera réalisée par le cabinet **OULAD**, mandaté via l'HAS, avec deux évaluateurs. Cette démarche est comparable, dans son principe, à la certification des établissements hospitaliers.

Fonctionnement du PASA

Les familles ont souhaité comprendre le fonctionnement du PASA.

Il a été expliqué que :

- l'admission repose sur des critères médicaux et psychologiques (dont évaluations cognitives type MMS),
- les groupes sont constitués de manière homogène,
- l'accueil a lieu **du lundi au vendredi de 9h à 16h30**,
- les professionnels sont formés spécifiquement (formation ASG),
- il s'agit du **premier PASA du département labellisé en 2012**.

Des rencontres avec les familles peuvent être organisées pour présenter le projet personnalisé d'accompagnement.

Animations et vie sociale

Les activités proposées ont été présentées et saluées par les familles.

Sont notamment organisés :

- ateliers chant et musique,
- célébration des anniversaires,
- interventions musicales,
- événements festifs (fête de la musique, carnaval, repas de Noël),
- activités individuelles en chambre lorsque nécessaire, notamment grâce à des tablettes mobiles mises à disposition par des partenaires associatifs et institutionnels.

Une famille a proposé la création d'une **chorale**, suggestion accueillie favorablement.

Les bénéfices des activités sur le plan cognitif ont été soulignés.

Gestion du linge et effets personnels

Des familles ont signalé des difficultés concernant des vêtements manquants.

Il a été rappelé que :

- les vêtements doivent impérativement être **identifiés au nom du résident** ;
- les vêtements non marqués sont difficiles à restituer ;
- les familles peuvent se rendre en lingerie pour vérifier la présence d'effets ;
- il est important de ne pas placer le linge dans des sacs extérieurs non prévus, au risque qu'il ne soit pas traité dans le circuit habituel.

La direction recommande également d'éviter d'apporter des objets de valeur, l'établissement ne disposant pas de coffre-fort individuel.

Demande de cahier de liaison en chambre

Une famille a proposé la mise en place d'un cahier de liaison individuel en chambre.

Cette solution n'est pas retenue pour des raisons de **confidentialité des données de santé**.

Les familles peuvent toutefois contacter l'équipe soignante ou l'IDE pour obtenir des informations sur la situation de leur proche.

Projet de lingerie commune

Les familles ont été informées du projet de **mutualisation de la lingerie** entre établissements.

Les équipes concernées ont été associées en amont à la réflexion. Les professionnels volontaires pourront rejoindre cette organisation mutualisée.

Il a été rappelé que de nombreux vêtements non identifiés restent stockés en lingerie ; les familles sont invitées à vérifier régulièrement la présence des effets personnels.

Expression de satisfaction des familles

Les familles ont exprimé :

- leur satisfaction globale concernant l'accompagnement,
- leurs remerciements aux équipes,
- et une reconnaissance particulière pour le travail de l'animatrice, jugé très précieux.